



LA COURONNE D'ACIER

JOURNAL DU ROYAUME D'ARAUCANIE ET DE PATAGONIE

Numéro 5 • Nouvelle série • avril 2024 • prix: 4,50 €

Le prix de vente de la couronne d'acier contribue au fonctionnement d'auspice stella et au soutien des mapuches

L'ÉDITO

Par le régent du Royaume - Pierre de Carelmapu - duc de Niacalel

Un nouveau départ. Ce numéro de La Couronne d'Acier sort des presses à la veille de la désignation d'un nouveau Prince. Après une déjà bien longue histoire, le Royaume va donc entrer dans un nouveau cycle de son existence. C'est l'occasion pour nous de faire une sorte de bilan de ces mois de régence et d'en proposer quelques enseignements pour l'avenir.

Nous avons pu ramener un peu de sérénité dans la vie araucanienne parce que nous avons toujours cherché le dialogue, la collégialité et le consensus. Pour filer la métaphore royale, l'Araucanie est avant tout un royaume constitutionnel. C'est d'ailleurs un point sur lequel avait beaucoup insisté son

fondateur Orélie-Antoine 1er. Comme dans les quelques monarchies européennes qui subsistent aujourd'hui, le Prince est surtout le représentant symbolique de l'unité de la nation. Il doit veiller à prendre en compte toutes les sensibilités et avoir le souci permanent de l'échange et du « collectif ». Comme dans les temps anciens, le Prince est d'abord un capitaine.

Travailler à des projets communs reste le meilleur moyen de rassembler. Si nous avons pu, au cours de ces quelques mois, recréer des liens, renforcer des amitiés, relancer une dynamique collective, c'est parce que nous avons multiplié les événements autour du Royaume. L'action réunit, l'inaction ouvre la porte aux in-

terrogations futiles et porteuses de divisions. Ces événements permettent de faire vivre symboliquement le Royaume – et c'est le seul plan sur lequel il existe encore aujourd'hui – et de promouvoir auprès du grand public l'extraordinaire épopée Orélienne. Nous léguons ainsi au nouveau Prince l'hommage automnal à Antoine II qui constituera dorénavant le rendez-vous parisien de l'Araucanie.

Nous présentons au nouveau Prince nos plus sincères vœux de succès. Entre ses mains repose désormais l'avenir du Royaume d'Araucanie et de Patagonie. A nous de l'assister dans cette belle mission à la hauteur de nos ambitions pour le Royaume.

AVANT-PROPOS

par Pierre de Carelmapu, duc de Niacalet

Si nous avons le devoir de faire vivre le Royaume par la mise en œuvre de ses traditions, nous avons aussi celui de mieux les connaître. Les trois rois d'Araucanie ont été des personnalités hors du commun. Ils ont par exemple entretenu des relations suivies avec les milieux littéraires de leur temps. En 1955, conscient du champ de recherche fécond que constituait l'histoire du Royaume, Philippe 1^{er} avait créé l'Académie des Hautes Études Arau-

caniennes. Celle-ci s'illustra par une série de publications tout à fait passionnantes. Nous proposerons au nouveau Prince de réactiver cette éminente institution pour encourager les recherches et contribuer à une meilleure connaissance de notre histoire et de ses liens avec « la grande histoire ».

Quant à la question Mapuche, elle doit être abordée avec sincérité et à propos. Nous ne sommes pas une organisation politique mais avant tout des « gardiens de la mémoire » d'un épisode épique

de l'histoire de l'Araucanie et de la Patagonie. Au nom de nos origines, nous maintenons une vieille fidélité pour les combats de ces peuples premiers si malmenés par l'histoire. Cette fidélité se manifeste par les actions humanitaires conduites par notre association Auspice Stella. Grâce au lieutenant général du Royaume, notre ami Jean-François Gareyte, qui est en contact permanent avec les organisations mapuches, nous pouvons aussi relayer leurs revendications en France.

RETOUR D'ARAUCANIE

PAR TOLTÉN, WERKEN POUR L'ONG MAPUCHE
« PUEBLOS ORIGINARIOS MEMORIAS & SOCIEDAD ».
LIEUTENANT GÉNÉRAL DU ROYAUME

J'ai donné récemment, à la demande des universitaires chiliens, le 14 décembre à l'Université de Santiago de Chili, (la fameuse « U » de Chile), une conférence en présence de madame le professeur (de droit) Aude Argouse, responsable des relations internationales de l'Université, de madame Elisabeth Antilef, dirigeante Mapuche, du professeur et avocat (Mapuche) Salvador Millaleo, et du directeur de l'ONG Pueblos Originarios, Memorias & Sociedad, Guillermo Kotal, à propos de la Constitution rédigée puis signée le 17 novembre 1860 par Antoine de Tounens pour le peuple Mapuche. J'ai souhaité mettre également en avant lors de mon intervention comme preuve de la pertinence de l'analyse juridique et politique du Périgourdin le traité de Tapihué signé entre les principaux leaders Mapuches de l'époque et les représentants de la toute jeune République du Chili en 1825 qui avait alors désespérément besoin d'alliés pour arriver à rejeter à la mer les royalistes espagnols et ceux qui restaient fidèles à la couronne d'Espagne. J'ai pu constater l'intérêt certain des universitaires, et des dirigeants et militants mapuches qui étaient présents (le responsable et recteur de la U del Humanismo Cristiano de Chile, monsieur Alvaro Ramis, était dans la salle), pour l'histoire, mais également pour la résonance actuelle de ces « outils » juridiques qui dorment dans les archives. J'ai été bombardé de questions, questions qui continuaient encore en soirée, alors que les intervenants m'avaient invité à manger.

Du fait de la diffusion de ma conférence sur le site de la U de Chile, j'ai été plusieurs fois sollicité sur la question de la Constitution rédigée par Antoine de Tounens, d'abord par la radio nationale Recabaren dans le cadre de l'émission la plus écoutée par les Mapuches, animée par le journaliste Arturo Coña Pirul, par ailleurs dirigeant du groupe « Espiritualidad Pueblo Mapuche ». Ensuite par le parti politique « verts et régionalistes », en même temps que le dirigeant Mapuche Mauricio Llaitul. Le Monde Diplomatique

(edición chilena) dans son édition du 5 janvier 2024 est revenu sur mes activités.

En Araucanie, j'ai rencontré le jeune avocat Rodrigo Pizarro qui, avec sa collègue avocate Karina Riquelme, ont pu bénéficier de l'aide financière concrète de l'association Auspice Stella. Ce qui a permis aux deux avocats qui ont réussi à faire libérer la jeune étudiante Mapuche dont nous avons déjà parlé, de pouvoir continuer à travailler pour les communautés. Dans les communautés, chez mes amis, justement, la situation est de plus en plus critique avec la sécheresse qui s'installe et se développe années après années, le manque d'eau est l'ennemi des petits paysans mapuches. Les rares sources ont été détruites et ensablées par les gigantesques plantations de pins et d'eucalyptus des grands propriétaires forestiers. Les leaders Mapuches qui s'opposent à cet état de fait et qui dénoncent ce qu'ils appellent des « attaques terroristes » contre la nature sont systématiquement menacés et emprisonnés. Les échanges de tirs entre communautés Mapuches et les membres des milices « paramilitaires des entreprises forestières sont réguliers. En face de cette répression, des arrestations injustifiées, des grèves de la faim en prison, la question des « vrais » et « faux » princes d'Araucanie-Patagonie en France est dérisoire, et les réactions à ce sujet sont violentes, dangereuses et agressives. Je sais qu'il va y avoir des tentatives de projets en commun autour du bicentenaire du traité de Tapihue, début 2025 pour relancer le débat politiquement « bloqué » par suite de l'impasse des tentatives de sorties de la Constitution ultralibérale imposée par le coup d'état de Pinochet pour essayer d'obtenir un début de reconnaissance juridique et politique de la culture, de l'histoire et des langues des peuples « premiers » Mapuche, Alakalufe/Kaweskar, Diaguita et Pascuan, au Chili.

Il y a urgence pour les différentes organisations Mapuches car la future présidentielle de 2026 approche, et celui qui est donné comme large vainqueur sondages après sondages, est le candidat d'extrême droite et « pro-business » Antonio Kast (qui se présente comme « nostalgique » de Pinochet). Les différentes organisations Mapuches vont donc essayer de jouer une de leurs dernières cartes politiques début 2025...

Le rôle de la Maison Royale en exil d'Araucanie-Patagonie et de son futur Prince choisi par le conseil dans ce contexte politique incertain et compliqué sera de donner écho et d'accompagner modestement ces tentatives du peuple Mapuche.

DU PROTOCOLE DU ROYAUME

PAR PHILIPPE LAMARQUE

Notre ami Philippe Lamarque est bien connu pour ses travaux historiques et héraldiques. Il a toujours porté une grande attention aux questions de protocole en ce qu'elles illustrent les enjeux symboliques du pouvoir. À l'occasion de récents échanges entre dignitaires araucaniens, il a considéré que le protocole du Royaume avait été un peu malmené et nous en a fait part. Ses remarques ont une portée qui va bien au-delà de l'épisode qui les a suscitées. Nous sommes heureux – avec son aimable autorisation – d'en faire bénéficier les lecteurs de La Couronne d'Acier.



Philippe Lamarque

Monsieur le duc de Zenda,

Le protocole aulique et l'étiquette sont les seules forces du royaume. Nous ne possédons aucune puissance, ni militaire, ni économique, ni même un sanctuaire stratégique hormis un caveau dans le cimetière paroissial de Tourtoirac. Il convient de nous montrer intraitables en matière de symbolique, seule façon pour le royaume de tenir son rang. Or, le récent échange de courriers comporte des erreurs de titres d'appel et de prédicats. Notre royaume contemporain du Second Empire adopta les règles de chancellerie d'icelui. S.M. le roi Orélie-Antoine Ier observa scrupuleusement le protocole de Vendémiaire an XII. Celui-ci, conçu par l'archichancelier Cambacérès, adaptait à l'imperium francorum l'ancienne étiquette de Louis XIV et l'ordo du sacre de Charles V, eux-mêmes issus de la liturgie aulique porphyrogénète et constantinopolitaine. Dans les titres d'appel et les prédicats, il faut distinguer les titres des lignées féodales héréditaires et les distinctions viagères. À cet égard, les statuts de l'ordre du Temple, rédigés à Gisors par saint Bernard de Clairvaux au profit des moines soldats détachés du monde et qui ont renoncé à leur patronyme et leur rang héréditaire, sont limpides ; par extension du droit divin vers le droit normatif, positif et codifié, en souvenir de plus en plus estompé des commanderies templières et des chevaliers qui y étaient affectés, désormais, depuis 1802, dans le monde entier, tous les ordres de chevalerie concédés par des gouvernements profanes et même laïcs et républicains dotés d'ordres nationaux à trois grades et deux dignités, s'impose le titre d'appel de « chevalier » à celui-ci et à l'officier, de « commandeur » à celui-ci et aux récipiendaires des dignités de grand officier et de grand'croix. Sous Sa Sainteté le pape Léon XIII, le

Collegio araldico del Vaticano a bien souligné que les récipiendaires d'ordres pontificaux nés roturiers et qui n'étaient pas susceptibles d'être appelés par un titre héréditaire devaient être titrés chevaliers ou commandeurs selon leurs grades et qualités. Idem, la couronne britannique depuis les réformes de Disraeli, qui ajoute des acronymes comme accessoires du nom. Depuis la fondation des ordres ministériels, d'abord dans la république française puis dans le monde, en sus des ordres nationaux, organisés en trois grades mais dépourvus des deux dignités, existent des chevaliers, officiers et commandeurs régis par les deux titres d'appels cités supra. Lesdits accessoires du nom, qu'il s'agisse d'acronymes du British Empire ou d'usage mondain dans la république française parce qu'ils ne figurent pas à l'état-civil mais seulement au Journal Officiel, en sont partie intégrante et non cessibles. N'en déplaise aux signataires, nous sommes tenus par le droit des gens.

Je peux comprendre que dans la querelle actuelle, les signataires des échanges épistolaires dénie les titres héréditaires d'Araucanie au de cujus et au défunt. Cependant, à l'avenir, en ma qualité de grand chambellan, je ne saurai tolérer que l'on ne donne pas au moins l'appellation de « chevalier Parasiliti » et de « commandeur Rodriguez » à ceux qui sont respectivement chevalier de l'Ordre national du mérite français et commandeur de l'Ordre du lion du Sénégal, pourvu qu'il soit en règle avec le palais de Salm, qu'il en ait acquitté les droits et se soit vu délivrer des patentes, ce que j'ignore mais présume. Nous ferons grâce au de cujus d'une vérification qui ne concerne pas le royaume d'Araucanie. De minimis non curat prætor. Nous n'avons pas à suivre servilement les errements et sabotages de Charles Hernu, l'espion bolchevik infecté de jacobinisme égalitariste incurable, qui abrogea en 1981 le protocole de Vendémiaire an XII. Il n'y a là de ma part aucun jugement de valeur, aucune opinion personnelle, mais l'application stricte du droit. Cette faute de procédure rend nuls et non avenues les courriels et les rend indignes de figurer aux archives du royaume de la couronne d'acier.

Je laisse à S.E. le duc de Zenda le soin de diffuser cette note à qui de droit et même la diffuser s'il le juge opportun. Il n'y a malheureusement dans le royaume qu'un seul praticien du droit : notre compatriote notaire. On ne peut que regretter que celui-ci n'ait pas été consulté préalablement par le conseil du royaume, ce qui aurait évité à ce dernier une foule d'erreurs d'appréciation, nonobstant ce que la novlangue appelle des « erreurs de casting » en dépit de mes multiples mises en garde. J'ai moi-même failli en faire partie ; en dépit d'une flatteuse offre du conseil, considérant les critères obligatoires du souverain de la couronne d'acier, non sum dignus ut intres sub tectum meum, je fus nolens volens prince d'Araucanie le 14 mars pendant dix minutes. Cet instant qui restera inscrit dans ma mémoire jusqu'à la fin de ma vie ne doit pas effacer le discernement. Il y a des princes au règne éclair, tout comme il y a des royaumes éphémères. Gageons que notre royaume durera plus que les 111 jours de la régence de Carnaro.

Longue vie à la couronne d'acier,

Novoa
Grand chambellan, accessoirement docteur en droit

CENT TRENTE ANS APRÈS ORÉLIE-ANTOINE I^{er}, LE RETOUR DU PRINCE D'ARAUCANIE

Par Philippe Delorme

C'est au printemps de 1989, à une date que je ne me rappelle plus exactement, lors de ma première année comme journaliste au magazine Point de Vue, que j'ai eu le plaisir de converser pour la première fois avec le prince Philippe I^{er}. C'était quelques semaines avant son voyage au Chili et en Argentine. J'avais entendu parler depuis longtemps déjà de l'aventure extraordinaire d'Orélie-Antoine de Tounens, devenu roi en Amérique du Sud. Je savais aussi que sa «dynastie» s'était perpétuée, et que Philippe Boiry incarnait cette tradition non sans panache. Débarqué un soir du train à Périgueux, j'avais été accueilli par le prince et par Elisabeth de Chavigny, qui allait devenir sa seconde épouse. Nous avons dîné dans un restaurant en ville, où Philippe a tenu à me montrer qu'il payait au moyen d'un chèque au compte du «prince d'Araucanie». Après une nuit passée à Tourtoirac, nous avons visité la demeure que Philippe Boiry était en train de restaurer et de transformer en musée du Royaume. Nous nous sommes recueillis sur les tombes du cimetière. Au déjeuner, le prince était l'invité d'honneur d'une association de médecins locaux présidé par l'un de ses amis qui était aussi son cardiologue – si je ne me trompe. Puis en fin d'après-midi, je crois me souvenir que nous avons regagné Paris à bord du train mythique Le Capitole, où nous avons dîné au wagon-restaurant. Mais ma mémoire a peut-être enjolivé cette rencontre qui a été – quoi qu'il en soit – très marquante pour le jeune «reporter» de 29 ans que j'étais alors...

Voilà donc l'article paru dans le numéro 2134 de Point de Vue, publié le 23 juin 1989.

Philippe Delorme

Qui se souvient, en France, d'Orélie-Antoine de Tounens, cet aventurier périgourdin, parti pour l'Amérique du Sud fonder le royaume de ses rêves? Qui même saurait situer, sur une carte, l'Araucanie et la Patagonie, ces deux provinces reculées du Chili et de l'Argentine, peuplées d'Indiens mapuches dont le sort est encore moins enviable que celui de leurs frères d'Amazonie?

Un homme a conservé la mémoire de cette épopée plus que centenaire : il s'appelle le prince Philippe d'Araucanie. Sa parenté avec Orélie-Antoine de Tounens l'a fait choisir, en 1951, par le prince Jacques-Antoine III pour lui succéder et maintenir la tradition du royaume d'Araucanie-Patagonie. Depuis lors, le prince Philippe se consacre à sa tâche avec une passion intacte et un désintéressement total. Pourtant cet homme sincère et paisible n'a pas que des amis. On a parfois tenté de l'assimiler aux nombreux escrocs qui font commerce de fausses décorations et de titres imaginaires. Disons tout net que ce n'est pas le cas de Philippe d'Araucanie, qui ne tira jamais aucun profit financier de sa position. Les tribunaux de la République lui ont à plusieurs reprises donné raison contre ses détracteurs, et ont reconnu clairement ses droits à l'héritage dynastique d'Orélie-Antoine.

La soixantaine active - il est doyen d'une faculté des sciences de la communication - Philippe d'Araucanie, après quarante années de «règne», vient enfin de visiter ses «États». Pendant une douzaine de jours, le prince est allé à la rencontre des Indiens mapuches, les descendants de ceux-là mêmes qui suivirent Orélie-Antoine, il y a cent trente ans. Peu à peu, le périple, relayé par les médias, prit des allures de voyage officiel. Qu'on en juge : vingt-huit interviews-presses, neuf émissions de télévision, huit de radio ...

Pour les minorités aborigènes de l'Argentine et du Chili, dont le sort habituellement n'intéresse personne, la visite de l'héritier du «roi blanc» était l'occasion unique de faire

entendre leur voix. C'est bien, d'ailleurs, le but que s'était donné le prince Philippe : «Rappeler à l'opinion publique que la question indienne reste sans solution depuis un siècle.» Il est vrai que les 600 000 Mapuches du Chili et les 50 000 d'Argentine, sont ravalés au rang d'un sous-prolétariat misérable, méprisé par le reste de la population blanche et métisse.

Pendant son voyage, Philippe était accompagné de plusieurs amis : Elisabeth de Chavigny ; Patrick Esclaferré de la Rode, un arrière-neveu d'Orélie-Antoine ; et Gaston Lion, un Belge marié à une Indienne. Dès son arrivée à Buenos Aires, le dimanche 2 avril, le prince commença ses activités à un rythme soutenu. Entouré des représentants de nombreuses organisations indigènes, il manifesta devant le musée des sciences naturelles de la Plata où des crânes de caciques mapuches sont conservés comme des «trophées de guerre» ...

Tandis que le journal populaire Clarin déclenchait une virulente campagne, téléguidée de Paris, contre la visite princière ; les autres organes de presse, voulant se rendre compte par eux-mêmes, firent le siège de l'hôtel de Philippe d'Araucanie ! Ce qui, à l'origine, devait être une visite privée, se transforma vite en événement médiatique. Le 3 avril eut lieu, à Trenque Lauquen, à 600 km au sud-ouest de Buenos-Aires, la pose de la première pierre du panthéon Mapuche, destiné à recevoir les cendres des chefs indiens que devrait rendre le musée de la Plata. Le prince Philippe dit sa satisfaction et l'honneur que représente pour lui «le sentiment d'être chaque jour davantage considéré comme un Indien». Il remettra,



plus tard, les armes et le titre symbolique de «baron de Carhué», au cacique Pincén, le principal chef mapuche d'Argentine. «On m'a accusé parfois de faire le commerce des titres, plaisante le prince... Comment Pincén pourrait-il le payer?»

Il serait long de passer en revue toutes les étapes du voyage : Buenos Aires, Esquel, Cushamen, la réception à la Casa Rosada - la présidence de la République argentine - par le directeur des Lois ; la nomination du prince d'Araucanie comme Représentant des intérêts indiens auprès des instances internationales...

Le samedi 8 avril, Philippe arrivait à Santiago, capitale du Chili, pays qui regroupe environ 90 pour 100 de la population mapuche. De cette deuxième partie du voyage, nous conserverons trois temps forts. D'abord, l'hommage au grand toqui - chef de guerre - Caupoicàn qui, au XVI^e siècle, repoussa les Espagnols : le prince déposa devant sa statue, à Santiago, une couronne de copihues, la fleur sacrée des Araucans.

Les jours suivants se déroulèrent près de Temuco où réside, dans des conditions précaires, une forte communauté indienne. La grande ville a installé son dépôt d'ordures au centre du village mapuche. Le prince s'en est montré révolté ; les autorités ont promis d'y remédier ... Enfin, le 13 avril, la veille de son départ, Philippe d'Araucanie assista à une représentation théâtrale de la «Tragicomedia del Rey de la Patagonia» dans laquelle il est lui-même mis en scène. Comme son illustre devancier, notre prince a commencé d'entrer dans l'histoire !



1- Devant le drapeau mapuche, le prince Philippe d'Araucanie pose en compagnie du cacique Pincén, principal chef des Indiens de l'Araucanie argentine.

2- Le cacique Pincén reçoit le titre symbolique et les armes de «baron de Carhué», dernier foyer de résistance mapuche, à la fin du XIX^e siècle. La devise est «No dejar Carhué al Huinca! (ne laissez pas Carhué aux Blancs)»

3- Salut au doyen des Indiens mapuches. Chez les plus anciens, l'histoire du roi d'Araucanie demeure encore vivante. Certains se souviennent que, dans leur enfance, on parlait du «roi blanc», Orélie-Antoine 1^{er}, comme d'une légende...

4- Manifestation, le 2 avril, devant le musée de la Plata où sont exposés les crânes de caciques, présentés comme des «trophées de guerre»! Ces restes sacrés pour la nation mapuche, devraient bientôt rejoindre le panthéon de Trenque Lauquen.

5- Sur la route de Cushamen, devant la grande plaine de la pampa, tandis qu'au loin se profilent les premiers sommets de la Cordillère, le prince Philippe et ses amis, Elisabeth de Chavigny, Patrick Esclaferré et Gaston Lion.

ANDRÉ BRETON ET LA COURONNE D'ACIER D'ARAUCANIE

par Jean-Pierre Lassalle

Universitaire et poète, Jean-Pierre Lassalle s'est intéressé très tôt à l'aventure d'Orélie-Antoine. Fréquentant le groupe Surréaliste, il eut l'occasion d'évoquer avec André Breton l'histoire extraordinaire du Royaume d'Araucanie. Une épopée improbable bien propre à retenir l'attention du père du Surréalisme. Il a raconté ses échanges avec Breton sur l'Araucanie dans un article publié en 2001 par les Cahiers de la Grande Loge Provinciale d'Occitanie (n°29, décembre 2001). Il nous a très généreusement autorisé à republier ce témoignage qui est bien sûr pour nous du plus haut intérêt.

André Breton s'est toujours intéressé à l'aventure de l'avoué périgourdin Orélie-Antoine Thounens (ou de Tounens) qui était parti, sous le Second Empire, fédérer les tribus Araucanes du Chili, connues pour leur irrédentisme, et se faire proclamer par elles Roi d'Araucanie.

Il possédait une monnaie du dit monarque, car Orélie ou Orrlie-Antoine 1^{er} avait, à l'avance, fait frapper une certaine quantité de monnaies, recherchées maintenant par les collectionneurs.



Jean-Pierre Lassalle, Pierre Mollier et Jean-François Gareyte réunis au Salon du Livre maçonnique de Toulouse en 2017 pour une table ronde sur l'Araucanie.

Depuis quelques années, le grand public est informé des tribulations du roi d'Araucanie-Patagonie, dont la geste à la fois poétique et bouffonne a inspiré plusieurs ouvrages du romancier Jean Raspail. Les dix-neuviénistes se sont aussi penchés sur l'épopée araucane, (non pas la célèbre Araucana, poème épique d'Ercilla, qui fut admirée par Voltaire, mais celle d'Orrlie-Antoine et de ses successeurs). En effet, les successeurs de Tounens à cette « royauté » sympathique et folklorique furent Achille Laviarde, bien obscur, puis Antoine Cros, frère de Charles et d'Henry Cros. Quelques écrivains, dont François Coppée, furent tirés en Araucanie par les-dits monarques. En revanche, les vingtiémistes, et plus particulièrement les spécialistes de l'histoire du surréalisme, vont peut-être découvrir des faits surprenants dont j'ai eu connaissance, il y a plusieurs décennies.

Dans ma jeunesse, vivant en Quercy non loin de la Dordogne où était né Orélie-Antoine de Tounens, j'avais été vivement in-

teressé par ses tribulations et avais fini par découvrir l'existence du prétendant actuel à la couronne d'Araucanie, le prince Philippe d'Araucanie qui, sous son patronyme de Philippe Boiry, faisait carrière dans les Relations Publiques, et publiait quelques plaquettes de poèmes. Philippe Boiry avait été le condisciple, dans une pension privée catholique de Neuilly, de Gérard Legrand, helléniste de qualité, et membre du Groupe Surréaliste. Poète, philosophe, Gérard Legrand est connu pour avoir collaboré à L'Art magique d'André Breton, et pour avoir, avec Georges Goldfayn, publié en 1960 la première édition critique des Poésies d'Isidore Ducasse. En 1959-1960 je me trouvais à Paris au sein du Groupe Surréaliste et j'ai pu m'entretenir de la geste araucane tant avec Breton qu'avec Legrand. J'ai pris langue avec le Prince d'Araucanie et nous avons eu une correspondance assez suivie, et plusieurs rencontres.

Cette histoire d'Orrlie-Antoine me hantait au point que j'intitulai mon premier recueil le Grand Patagon en 1962, et que je consacrai

J'ai été vivement intéressé par votre communication relative au prince d'Araucanie et à ses devanciers. Quelque tentation que j'en aie - cette Constellation du Sud¹ c'est tout de même bien autre chose - vous avez raison de penser que je ne puis me départir de l'attitude que vous me connaissez à l'égard des distinctions honorifiques. Veuillez, je vous prie, dire combien cette offre m'a touché.

N'êtes-vous pas en mesure d'exposer dans la Briche le résultat de vos recherches? Rien ne me paraît plus désirable. J'y songeais encore ces derniers jours en considérant chez l'expert une aquatinte d'Henry Cros qui passe dans une vente lundi prochain. Il s'agit du "Vaisseau-Piano", auquel Charles Cros a consacré un des poèmes les plus géniaux du "Coffret de santal"^(poème) (qui peut être à l'origine des "Illuminations"). Des trois frères, c'est encore le D^r Antoine - Philippe le moins bien connu...

Extrait de la lettre autographe d'André Breton où celui-ci évoque son intérêt pour l'Araucanie.

un poème entier, le Passage des Andes à l'aventure araucane, poème publié seulement en 1969 dans Diramant.

En 1963, je reçus une lettre du Prince d'Araucanie datée du 13 septembre 1963, avec ce passage :

« vos relations avec André Breton - que j'admire vivement - vous permettraient-elles d'intervenir auprès de lui :

1) Pour qu'il me fasse la joie d'accepter l'Ordre de la Couronne d'Acier d'Araucanie, créée par le Roi Orélie-Antoine 1^{er} notamment pour récompenser la pensée?

2) Que, par son intermédiaire, Pablo Neruda, pour lequel j'ai également la plus grande admiration - perspectives politiques ignorées - accepte l'Ordre de la Constellation du Sud d'Araucanie ».

Après avoir longuement réfléchi, j'ai répondu au Prince d'Araucanie qu'André Breton était hostile à tout prix, toute récompense, toute décoration et que je pouvais, d'ores et déjà, prédire un refus cinglant. De plus,

je précisai au Prince, qui ne paraissait pas s'apercevoir de la chose, que Breton exérait Neruda pour son engagement stalinien, et qu'il lui reprochait même d'avoir favorisé la tentative de Siqueiros pour faire assassiner par un commando Trotsky. Jamais Breton n'avait pardonné à Siqueiros sa participation à cette agression à laquelle Trotsky avait échappé de justesse, non plus qu'à Neruda, à l'époque, consul du Chili à Mexico. Le Prince d'Araucanie, sur mes conseils, donc, ne donna pas suite.

J'ai informé, toutefois, Breton, en lui expliquant mon rôle dans cette affaire.

Sa réponse me laissa un peu rêveur, car je m'aperçus que j'avais peut-être eu tort de ne pas laisser agir le Prince. André Breton, en effet, m'écrivit, en date du 12 décembre 1963 :

« J'ai été vivement intéressé par votre communication relative au prince d'Araucanie et à ses devanciers. Quelque tentation que j'en aie - cette "Constellation du Sud" c'est tout de même bien autre chose - vous avez raison de préciser que je ne puis me départir

de l'attitude que vous me connaissez à l'égard des distinctions honorifiques. Veuillez, je vous prie, dire combien cette offre m'a touché ».

Dans sa réponse, Breton évoque la « Constellation du Sud », l'autre décoration du roi d'Araucanie. Mais, en fait, c'était la distinction plus élevée encore, la « Couronne d'Acier » qui, comme on l'a vu, lui était proposée. Je regrette que les restrictions faites à la publication de la correspondance de Breton jusqu'en 2016 m'empêchent de publier in extenso cette lettre où Breton me parle aussi des frères Cros, et de l'attentat auquel il a échappé 42, rue Fontaine.

N.B. - Rappelons aux lecteurs que les trois premiers « rois » d'Araucanie-Patagonie, Orélie-Antoine 1^{er}, Achille 1^{er}, Antoine II ont été francs-maçons.

LE VIN EN «NOUVELLE FRANCE»

par Antoine de Font-Réaulx

L'histoire du vin au Chili remonte à loin. D'abord cantonné au marché local, le vignoble chilien est aujourd'hui majoritairement tourné à l'export, contrairement au vignoble argentin. Le réchauffement climatique et un savoir-faire maîtrisé permettent aussi à l'Araucanie et à la Patagonie de produire un vin rare et de qualité.

«**L**e Chili a des cépages très anciens, de bonne qualité» reconnaît sobriement la sommelière Soledad Manriquez. Une affirmation qui donne le ton. Si les premières plantations chiliennes remontent au XVIe siècle avec l'arrivée des conquistadores espagnols, la culture du vin se maintiendra même après le départ des Jésuites en 1767, grâce aux familles d'origines espagnoles restées sur place. «Le goupillon et l'épée ont été les meilleurs alliés de la progression de la vigne en Amérique du Sud» résumait Ricardo Uztarroz et Claude Gilois (1). Le terroir viticole chilien qui s'étend sur plus de 1200 km entre les 29e et 38e parallèles sud s'est aussi façonné autour de conditions climatiques et d'une géographie bien particulières qui en font une sorte de «paradis» viticole. Le Chili, pays enserré entre les Andes et l'océan Pacifique, entre le courant marin froid de Humboldt et la brise andine offre ainsi au vignoble chilien «une amplitude thermique journalière très forte [...] favorable à l'expression aromatique des vins du fait de la fraîcheur apportée par la nuit» explique le géographe et expert à l'INAO Raphaël Schirmer. «Notre impressionnante géographie, notre climat méditerranéen tempéré et les conditions de sol sont un paradis pour la production des vins rouges et de quelques vins blancs particuliers» confirme le propriétaire de la Viña Cardonal. La grande chance du vignoble chilien est aussi d'avoir été épargné par le phylloxéra.

Le Chili, huitième vignoble mondial en superficie

Longtemps absent des références mondiales, le vin chilien a émergé dans les années 1980 grâce à la modernisation des technologies viticoles, une révision volontariste de la réglementation, l'adaptation de nouveaux cépages et le développement des plantations. Depuis 1994, le Chili s'est ainsi doté d'un système d'appellations d'origine «Denominaciones de Origen». Il structure le

vignoble en 4 grandes régions viticoles, découpées en 13 sous-régions et 44 aires viticoles. Ces orientations lui donnent un véritable élan au point de dépasser aujourd'hui plusieurs pays du Vieux continent comme le Portugal ou l'Allemagne. En 2022, le Chili avec plus de 196.000 hectares est le huitième vignoble mondial en superficie (+40% en dix ans); il représente 2,7% de la superficie viticole mondiale. Et avec 12,4 millions d'hectolitres produits en 2022, le Chili se positionne comme le plus grand producteur d'Amérique du Sud et se situe au sixième rang mondial des pays producteurs (2). Le secteur vitivinicole représente environ 0,5% du PIB chilien et 100 000 emplois directs (3). Héritage de son histoire, l'une des particularités du vignoble chilien tient dans la grande concentration du secteur. On compte peu de domaines viticoles (en 2022, on recense quelque 800 caves contre près de... 7000 en Gironde), même si le nombre de petits domaines allant de 2 à 80 ha tend ces dernières années à augmenter.

L'autre grande particularité du vignoble chilien est la mondialisation de ses ventes. Déjà en 2001, l'œnologue Jacques Berthomeau parlait du Chili comme d'un pays «compétitif» et «agressif». Les choses ont peu changé depuis. Il n'y a d'ailleurs qu'à visiter les cavistes chez nous pour constater que l'on trouve de plus en plus de références de vins chiliens (et argentins). Sa production est en effet largement destinée à l'export (+ de 97%) et fait du Chili le quatrième pays exportateur du monde en volume (2) même si le Chili a connu une baisse de 4% du volume de vin exporté par rapport à 2021 (8,3 Miohl) et une augmentation de 9% de la valeur (1,7 Mrd EUR) (2). Sont essentiellement exportés des vins tranquilles embouteillés (55,6% du volume total) - majoritairement rouges, les vins en vrac (41,4%) et les vins effervescents (3%). Ses principaux clients sont la Chine, les États-Unis, le Royaume-Uni et le Japon mais aussi le Canada et le Brésil. «Aujourd'hui, 80 millions de Chinois

consomment du vin. C'est un grand marché sur lequel nous gagnons rapidement du terrain» explique Julio Alfonso, directeur Asie de Wines of Chile, l'organisme professionnel chargé de faire la promotion du vin chilien à l'étranger. «Sur ce type de nouveaux marchés où les consommateurs ne sont pas habitués à boire du vin, on propose quelque chose de bonne qualité et d'abordable» complète tout sourire, le responsable communication d'un grand vignoble chilien. Une volonté exportatrice également soutenue par l'État comme le souligne Gonzalo Rojas de l'organisme gouvernemental Enoturismo Chile: «Il y a une véritable politique d'État en faveur du vin chilien, qui est présenté et porté à l'extérieur comme un produit emblématique de notre pays».

Une palette de cépages

Un produit emblématique peut être mais qui n'a pas encore de véritable identité. Contrairement à ses concurrents du Nouveau-Monde comme l'Australie avec le kangourou, l'Afrique du Sud, nation multiculturelle, la Nouvelle-Zélande et ses indiens Maoris, l'Argentine et ses gauchos, le Chili n'est associé à aucune image réellement positive. Côté cépage, le questionnement est le même. A la différence de l'Argentine qui mise sur le Malbec, le Chili n'est pas particulièrement identifié par un cépage, à l'exception, limitée, du carmenère, ce cépage français détruit par le phylloxéra au XIXe siècle, que l'on a longtemps confondu avec le merlot. D'abord très orienté vers les vins rouges vinifiés à partir du cabernet-sauvignon, le Chili évolue. Le blanc prend de la bouteille avec des vins vinifiés à partir de chardonnay et de sauvignon. «La palette des cépages cultivés se complexifie constate Raphaël Schirmer. D'autres variétés de vignes connaissent une remarquable progression comme le syrah ou le pinot noir». Mais la question divise encore et toujours. Il y a ceux qui jugent cette «variété d'offres comme un avantage compétitif» en estimant que «tout miser sur un seul produit est un peu dangereux» et ceux qui, à l'inverse, pensent que la diversification est risquée parce que l'«on ne peut pas être spécialiste de tout».

La Patagonie, bientôt une référence mondiale?

Poursuivons maintenant notre route jusqu'en Araucanie et en Patagonie. «En Amérique du Sud et dans l'hémisphère sud en général, il y a toujours eu une course vers le sud pour produire du vin» observe



l'ingénieur agricole et consultant en marketing du vin, Maximiliano Morales. «Le réchauffement climatique fait que certaines variétés s'acclimatent désormais et c'est en train de générer une nouvelle activité». Que ce soit donc au Chili ou en Argentine, en Araucanie comme en Patagonie, la culture du vin se développe. Non pas qu'elle n'ait jamais existé, mais la rigueur du climat et les difficultés d'acclimatation des cépages ont refroidi l'enthousiasme des plus volontaires. En Araucanie, la culture du vin est largement plus tardive que dans le reste du pays, elle remonte au XIXe siècle sous l'impulsion de familles italiennes. Mais les résultats mitigés les feront se tourner vers des cultures plus rentables laissant vivoter des vignobles moribonds. Il faudra attendre les années 90 pour voir quelques viticulteurs passionnés, parmi lesquels des familles mapuches, se lancer dans l'aventure. Des hommes et une terre! Le sol rouge et argileux d'origine volcanique riche en matière organique, le climat froid vont finalement permettre à la vigne de s'y épanouir. Les vins araucans sont frais, fruités, minéraux et légers, à l'acidité raisonnable et surtout à faible teneur alcoolique. Tous les éléments sont réunis pour offrir à l'Araucanie une nouvelle forme de débouchés avec ses vins de l'extrême. Sans oublier le réchauffement climatique qui ouvre le champ des possibles. Les vins de Patagonie ne sont pas en reste avec l'implantation et le développement de vignobles dans les deux provinces septentrionales de la région Neuquen et Rio

Negro en Argentine mais aussi en Patagonie chilienne. «Une révolution vinicole couve en Patagonie, qui fera bientôt de cette région une référence mondiale» (5). Les conditions climatiques extrêmes, le froid, le vent, l'amplitude thermique mais aussi un ensoleillement plus long et une faible pluviométrie donnent des vins «avec plus de corps, élégants, puissants et d'une grande fraîcheur». Merlot, pinot noir sont les cépages privilégiés des vignobles patagons qui expérimentent également pour le vin blanc du chardonnay et du sauvignon blanc avec des résultats prometteurs. Et ce d'autant plus que le nom «Patagonie» sur une étiquette fait rêver, voyager... et donc vendre. «Le Chili a toujours eu un point faible, en étant connu comme un producteur de vins pas chers. Avec ce genre d'initiatives, on a une valeur ajoutée qui multiplie par dix le prix moyen à l'export de la caisse des bouteilles» note en guise de conclusion Maximiliano Morales.

(1) et (5) «Tour du monde épicurien des vins insolites» - Ricardo Uztarroz et Claude Gilois - Arthaud - 2010

(2) Note de conjoncture mondiale 2022 - Office international du vin

(3) www.winesofchile.org

(4) En 2019 le pays a exporté 871,32 millions de litres de vin pour une valeur totale de 1,92 milliard USD.

Sources: Raphaël Schirmer, «Le Chili, un vignoble à la conquête du monde» (2005); «Vignobles et vins du Chili: un nouveau monde viti-vinicole révolutionnant la promotion et la valorisation du vin» (2013).

Rapport Berthomeau (2002), Agence Ad'Occ

Les Échos, AFP, Le Figaro, L'Express, Wikipédia



En France, des vigneron, amis de la Patagonie rendent hommage au fondateur du royaume avec leurs vins. À Meursault, Jean-Marie Bouzereau (jeanmariebouzereau.fr) appose fièrement sur toutes ces étiquettes les armes du Royaume. Plus au sud, à Gigondas, Pierre Amadiou (pierre-amadiou.com) propose également des cuvées estampillées du blason du Royaume de Patagonie. À boire sans modération!

LES ACTUALITÉS DU ROYAUME



Hommage à Antoine II à Paris le 1^{er} novembre 2023

Le 1^{er} novembre, le Royaume d'Araucanie et de Patagonie a rendu hommage à Antoine II (Antoine Cros 1833-1903). Cette date marquait en effet le 120^e anniversaire de sa mort, le 1^{er} novembre 1903. Au cimetière Montparnasse, cette émouvante cérémonie a rassemblé une vingtaine de personnes toutes passionnées par l'histoire extraordinaire du Royaume fondé par Orélie-Antoine de Tounens. On a d'ailleurs pu remarquer parmi cette assistance la présence de Monsieur Bruno Fuligni, historien et essayiste, connu pour son livre *L'État c'est moi*, un ouvrage qui a beaucoup contribué à faire connaître l'histoire du Royaume d'Araucanie et de Patagonie. Le régent Pierre de Carelmapu a lu une biographie d'Antoine Cros écrite à la fin des années 1940 par le baron Louis Girardot, qui était le dernier président de la Société des Médaillés de la Constellation du Sud l'association qui a assuré la continuité historique entre Antoine II, au tout début du siècle, et Philippe 1^{er}, dans les années 1950. Le comte Philippe Pichon a proposé à l'assistance des extraits des œuvres poétiques et philosophiques d'Antoine Cros et le Prince émérite Philippe Delorme a prononcé une allocution sur la situation actuelle ainsi que sur les projets du Royaume.



Disparition du duc d'Alto Grande

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès à l'âge de 98 ans de S.E. Georges d'Arboussier, duc d'Alto Grande. Georges d'Arboussier était un ami d'enfance de Philippe Boiry et le mari de sa cousine Muriel. Avec Philippe Boiry, Georges d'Arboussier avait contacté Jacques Bernard, le Prince Antoine III, et négocié ses conditions d'abdication et la transmission du titre de Prince d'Araucanie et de Patagonie à Philippe Boiry, devenu ainsi le Prince Philippe 1^{er}. Georges d'Arboussier a été pendant de longues années le chancelier du Royaume et, jusqu'à son décès, le président du Comité d'appui aux peuples indiens d'Argentine et du Chili (CAPIAC). Après le Prince Philippe 1^{er}, c'est ainsi le dernier artisan du renouveau du Royaume d'Araucanie et de Patagonie qui nous a quittés.



Deux cérémonies pour les dix ans de la disparition du Prince Philippe 1^{er}

S.A.R le Prince Philippe est décédé le 5 janvier 2014. Pour les dix ans de sa disparition, les autorités du Royaume ont organisé deux cérémonies. La première fut une messe célébrée à Excideuil par l'abbé Nicot en présence d'une délégation araucanienne d'une quinzaine de personnes conduite par Alain Deschamps, comte de Mancayal. À l'issue de la cérémonie, la délégation a rejoint Tourtoirac pour un dîner amical ou le comte de

Tolten, Lieutenant général du Royaume, tout juste de retour du Chili, a présenté la difficile situation sociale et politique que vit en ce moment l'Araucanie. Il a aussi pu rendre compte de la libération de la jeune Mapuche pour laquelle Auspice Stella s'était engagée en finançant ses avocats. À l'issue de la journée, une gerbe a été déposée sur la tombe des Rois d'Araucanie et de Patagonie. Le même jour, une deuxième messe a été

célébrée à Paris à l'attention de Philippe Boiry, Prince d'Araucanie et de Patagonie, dans la paroisse de Sainte Jeanne de Chantal en présence du régent Pierre de Carelmapu, de Daniel Werba, duc de Santa Cruz, ainsi que d'Hervé Lamy, baron de Purey, président de l'ONG Auspice Stella. Sainte Jeanne de Chantal était la paroisse que fréquentait Philippe Boiry.



Un poème d'Anton Goubier

Le Retour du vaisseau Araucanie

Après avoir subi le roulis et l'orage,
Après avoir pensé connaître le naufrage,
Après tant de périls, d'écueils, de coups du sort,
L'Araucanie, enfin, peut regagner le port.
Sur le quai, se rassemble une innombrable foule.
Faisant fête au vaisseau qui sut vaincre la houle,
On agite la main, on brandit un drapeau ;
Les messieurs exaltés font voler leur chapeau.
Le navire s'approche ; il dépasse le phare,
L'hymne s'élève alors, joué par la fanfare.

L'Araucanie accoste, et ses vaillants marins
Descendent, épuisés, mais l'air de souverains.
Puis vient le capitaine. Ulysse plein d'adresse
Ne fut point aussi grand que lui dans la détresse,
Lui qui, plein de sang-froid, dut dompter si souvent
La force de la mer et la force du vent.
Et Catulus, vainqueur près des îles Egates,
Ou Pompée, ayant fait prisonniers les pirates,
N'eurent point de triomphe égal à celui-ci.
L'équipage est sauvé, l'Araucanie aussi !



Nous remercions chaleureusement Gwladys Esnault, créatrice de l'affiche, pour sa gracieuse contribution à la réussite de la Sainte Rose de Lima 2023. Auspice Stella bénéficiera en 2024 de son talent avec une nouvelle affiche à venir !

La traditionnelle Sainte Rose de Lima à Tourtoirac le 19 août 2023

Comme tous les ans, la Sainte Rose de Lima, fête traditionnelle du Royaume d'Araucanie et de Patagonie, a été organisée le 19 août à Tourtoirac. Le père Thierry Nicot, prêtre diocésain, a célébré la messe accompagné d'une quinzaine de chanteurs de la chorale « *Tous en chœur* » de La Bachellerie. Dans son homélie très touchante, il a parlé du roi Orélie-Antoine, enfant du pays en disant notamment : « *Je suis sensible à l'enfant qui rêvait d'être roi, qui a défendu jusqu'au bout les Indiens Mapuches. Il voulait un monde meilleur pour chaque personne, il a cru jusqu'au bout à ce combat, même si peu l'ont écouté. Cela témoigne d'une grandeur d'esprit qui ne peut pas nous laisser indifférent* ». Après la Messe le régent Pierre de Carelmapu s'est adressé aux invités pour leur tenir au courant des derniers événements touchant le Royaume et leur a expliqué l'esprit dans lequel il comptait conduire cette période de régence. Jean-François Gareyte s'est exprimé sur les derniers développements politiques en Araucanie et sur les contacts qu'il a pu nouer avec associations locales. À la suite de la visite du musée des Rois d'Araucanie et de Patagonie et du dépôt de gerbe au monument du roi Orélie-Antoine, le temps était venu pour l'apéritif et le repas traditionnel au Relais d'Ans. Malheureusement c'était la dernière fois que les adorables propriétaires nous recevaient, ils sont en train de vendre leur restaurant.

Après le repas tout le monde se rendait d'abord au cimetière de Tourtoirac pour se recueillir sur les tombes des rois Orélie-Antoine et Achille, ensuite à la plaque commémorative d'Orélie-Antoine de Chourgnac d'Ans pour y déposer comme chaque année une gerbe au son de l'hymne national. François d'Arboussier, le filleul du Prince Philippe, nous ayant autorisé l'accès à la chapelle du domaine familial, chacune pouvait se recueillir devant la tombe du Prince Philippe et de sa famille, avant d'assister à la cérémonie de remise de médailles et d'attributions de titres, accordés par le Prince Philippe II avant son abdication. Il faut particulièrement noter le titre de Prince de Boroa, accordé au baron Raoul Chicoyneau de Lavalette pour son engagement de plus de cinquante ans pour le Royaume et la Médaille du Combattant Mapuche accordée exceptionnellement à Gaston Lion pour son engagement dans la lutte du Peuple Mapuche. L'état de santé des deux ne leur permettant malheureusement pas d'assister à la fête de la Sainte Rose de Lima, le titre et la médaille leur ont été transmis par un messenger spécial du régent. Ils ont été extrêmement touchés par cette attention particulière leur démontrant que, dans leur situation de santé difficile, les pensées de tous les membres du Royaume étaient avec eux. La journée s'est terminée par l'assemblée générale d'Auspice Stella dans l'église de Chourgnac d'Ans, gracieusement mis à notre disposition par la Mairie.

